PRÉFET
DE LA LOZÈRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Commune de Monts-de-Randon

dossier n° PC 048 127 21 A0009-M01

date de dépôt : **26 juin 2025**
demandeur : **Monsieur BOYER Jean**
pour : **changement de destination en habitation**
adresse terrain : **Tartaronne, à Monts-de-Randon (Estables) (48700)**

ARRÊTÉ N°
refusant un permis de construire
au nom de l'État

Le maire de Monts-de-Randon
Le Maire au nom de l'état

Vu la demande de permis de construire modificatif présentée le 26 juin 2025 par Monsieur BALESI Guy demeurant 216 chemin des Tabans, Alès (30100), Monsieur BOYER Jean demeurant 216 chemin des Tabans, Alès (30100) ;

Vu l'objet de la demande :

- pour changement de destination en habitation ;
- sur un terrain situé Tartaronne, à Monts-de-Randon (Estables) (48700) ;
- pour une surface de plancher créée de 13m² ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le permis initial n° 04812721A0009 accordé le 02/07/2021 ;

Considérant qu'aux termes de l'article R. 111-2, le projet peut être refusé ou n'être accepté que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales s'il est de nature à porter atteinte à la salubrité ou à la sécurité publique du fait de sa situation, de ses caractéristiques, de son importance ou de son implantation à proximité d'autres installations.

Considérant que le projet de rénovation de l'ancien moulin est implanté dans le champ d'expansion des crues, à environ 1 mètre de la rive droite du ruisseau Tartaronne.

Considérant qu'un changement de destination en habitation dans le champ d'expansion des crues aggraverait le risque ou ses effets.

ARRÊTE

Article 1

Le permis modificatif est REFUSÉ.

A Monts-de-Randon
Le 20 / 08 / 2025

Le maire,

MAIRIE DE MONTS-DE-RANDON (Lozère)

Francis SAINT-LEGER

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent dans le délai de deux mois à compter de la date de sa notification. Ce recours peut être effectué au moyen de l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.